

Communiqué de presse

Campagne nationale 2025 organisée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Au profit des citoyennes et citoyens marocains résidant à l'étranger

En application des mesures contenues dans la circulaire n°7049 datée du 20 juin 2025, émise par Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, relative à la Campagne Nationale 2025, conformément aux Hautes Instructions Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste.

L'Agence Urbaine de Meknès annonce que le Ministère de tutelle, en coordination avec ses composantes régionales et locales, a pris une série de mesures et de dispositions afin d'accompagner le séjour des marocains du monde durant l'été 2025, à travers les actions suivantes :

- **Organisation de la caravane MRE** regroupant les inspections-régionales, Al Omrane, les directions régionales de l'Habitat et de la Politique de la Ville et les Agences Urbaines. Cette campagne sera lancée **le 30 juillet 2025**, sous la présidence de Madame la Ministre.
- **Organisation de journées portes ouvertes** au profit des Marocains résidant à l'étranger durant la période estivale, pour présenter les missions et les programmes de l'Agence Urbaine de Meknès ;
- **Organisation de la caravane de proximité dédiée au monde rural**, sous le thème : « **Urbanisme et habitat au service des Marocains du Monde** », mobilisant l'ensemble des structures régionales et locales du ministère, en accompagnement de l'opération **Marhaba 2025** ;
- **Célébration de la journée nationale de l'immigrant**, organisée le **10 août** de chaque année ;
- **Mise en place d'un guichet unique dédié aux Marocains Résidant à l'Étranger**, pour accélérer le traitement de leurs dossiers et répondre à leurs demandes administratives, aussi bien au siège principal de l'Agence Urbaine de Meknès, situé à l'Avenue Moulay Youssef – Ville Nouvelle – B.P. 675, qu'au niveau de ses annexes à El Hajeb et à Ifrane, tout au long de la saison estivale, avec un service de permanence en dehors des horaires administratifs et le samedi ;
- **Aménagement d'un espace d'accueil dédié aux MRE** au niveau du siège de l'Agence et de ses annexes, afin d'assurer leur accueil et leur orientation ;
- **Mise à disposition de numéros de téléphone dédiés** aux MRE, pour répondre à leurs questions et leur fournir les informations et les orientations nécessaires :
 - Siège principal à Meknès : **05 35 51 03 10** ;
 - Annexe d'El Hajeb : **05 35 54 25 34** ;
 - Annexe d'Ifrane : **05 35 56 64 01**.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le portail électronique de l'Agence Urbaine de Meknès via le lien suivant : www.aumk.ma.

